



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2017

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Étaient présents : Mmes et MM. DARTEYRE, LEVET, BEAUJON, PILLAYRE, JAMET, CLÉMENT, SOLVIGNON, DAVID, VERGER, FERRI, VIOLETTE et LAMBERT.

Procurations : M. PRIVAT à Mme PILLAYRE
Mme DRIESENS à Mme LEVET
Mme KERGUELIN à M. VIOLETTE
M. MALFREYT à M. DARTEYRE
Mme DE FARIA à M. LAMBERT

Excusés : M. VIGERIE, Mme NUGEYRE

Absente : Mme THOR

Secrétaire : Mme VERGER

La séance du conseil municipal s'est tenue en présence de M. Modou FAYE, maire de la commune sénégalaise de TOURÉ MBONDE et de M. Serigne NGOM, secrétaire municipal de ladite commune.

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre est adopté à l'unanimité.

1. INTERCOMMUNALITÉ - Charte partenariale de relogement

À la majorité des votants, la charte partenariale de relogement établi dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain est adoptée.

2 contre, 4 absentions et 6 pour.

2. INTERCOMMUNALITÉ - Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

À l'unanimité, le conseil municipal adopte le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la communauté urbaine.

3. BUDGET - Mise en place d'une Attribution de Compensation d'Investissement

Dans le cadre des transferts de charges vers la communauté urbaine, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la mise en place d'une Attribution de Compensation d'Investissement à hauteur de 163 852€.

4. BUDGET - Convention de remboursement de la dette avec la communauté urbaine dans le cadre de sa transformation

Suite au transfert de compétences et des transferts financiers afférents, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de remboursement de la dette par la communauté urbaine pour un encours repris de 739 481€. Unanimité.

5. BUDGET - Assainissement - Compte de résultat 2017 - Fin de la convention de continuité de service

À l'unanimité, le conseil municipal arrête le résultat du budget de l'assainissement à l'issue de la convention de continuité de service à la somme de 31 310,22€.

Il décide le reversement de cet excédent sur le budget général de la commune.

6. FINANCES : Reversement à la communauté urbaine de l'excédent du service de l'assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le reversement de l'excédent du budget de l'assainissement à la communauté urbaine.

7. BUDGET : Décision modificative n°3

À l'unanimité, le conseil municipal adopte la décision modificative au budget n°3 résultant des décisions prises précédemment.

8. INTERCOMMUNALITÉ : SIEG - Désignation des délégués

Considérant que MM. BEAUJON et CLÉMENT ont été désignés délégués au SIEG par la communauté urbaine, le conseil municipal, à l'unanimité, retire la délibération prise le 25 septembre 2017 et désigne

M. JAMET délégué titulaire et M. LAMBERT délégué suppléant de la commune au SIEG.

9. ENFANCE JEUNESSE : Avenant au contrat Enfance Jeunesse

À l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer un avenant au contrat Enfance Jeunesse conclu avec la CAF du Puy-de-Dôme.

À 21h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.